

# Ces médecins belges: "étrangers" - chez eux

Texte:

Vincent Liévin

Surréaliste. Empêchés de poursuivre leurs études ici, de jeunes belges prennent la direction de la Roumanie et de la Suisse notamment pour décrocher leur diplôme de médecine. Ils pourront ensuite revenir chez nous, avec un numéro Inami "étranger".

**A** Namur, Liège, Charleroi, Mons, des milliers de jeunes filles et garçons se sont inscrits ces dernières années au cours de médecine en première année. Ils n'ont pas tous connu le même succès. Certains ont même été dépités par les résultats, en 2017, du premier examen d'entrée aux études de médecine et dentisterie en Fédération Wallonie-Bruxelles: un taux de réussite de 18,47 %. Sans appel. Quel avenir, alors, pour ces jeunes "futurs ex-médecins" recalés? Les plus passionnés, ceux qui veulent poursuivre leur rêve de soigner leur prochain, et qui en ont les moyens, sont prêts à tenter l'aventure à l'étranger. Parce qu'ils échapperont alors aux fameux quotas des numéros Inami concernant les médecins belges. C'est qu'en 2016, 24 % des → numéros Inami octroyés l'ont été à des médecins "diplômés à l'étranger", parmi lesquels des médecins... belges qui ont recouru à ce système pour obtenir une seconde chance.

Pour rappel, ce numéro, sésame providentiel pour les étudiants, est délivré individuellement à chaque médecin en Belgique par l'Institut national d'assurance maladie-invalidité. L'Inami accorde un numéro à un médecin lorsqu'il entre en possession des diplômes requis. Concrète-

ment, cela permettra à chaque patient de se faire rembourser par la sécurité sociale consultation et prescription de médicaments.

Pour les recalés, la Roumanie est une terre d'accueil idéale comme l'explique Viviane, étudiante de 21 ans en début de cursus: *"Je veux vraiment être médecin. Je me suis renseignée auprès de quelques étudiants français sur place qui m'ont vanté la qualité de vie et des cours."* Les étudiants belges connaissent en effet cette chance de ne pas être les premiers. Les Français sont confrontés au même type de concours depuis de nombreuses années dans leur pays. Ils ont essuyé les plâtres de l'organisation des études de médecine en Roumanie.

Et si les étudiants belges arrivent au bout du cursus et des spécialisations, ils pourront donc pratiquer avec un numéro Inami d'étranger. *"Depuis le début de l'année, je ne le regrette pas. Les cours en Roumanie sont beaucoup plus pratiques, concrets et humains que ce que mes amis étudient en Belgique au quotidien"*, poursuit Viviane, qui n'a donc "plus qu'à" réussir ses études afin de rentrer en Belgique et de profiter de la mobilité européenne pour exercer. Les associations étudiantes interpellent souvent le monde politique sur cette question comme le souligne Maxime Mori, président de la FEF. *"Même si cela reste encore marginal par rapport aux étudiants français qui partent en Roumanie, le phénomène est en croissance chez nous."* Le chiffre officiel, selon lui, *"ne pourra être connu que d'ici 5 à 6 ans. Aujourd'hui, cela ne doit pas dépasser une centaine d'étudiants."*

À Cluj, l'université Iuliu Hatieganu a lancé son cursus francophone en 2000, mais on trouve aussi des étudiants francophones notamment dans les unifs d'Arad et Timisoara. De leur côté, les autorités roumaines ont parfaitement compris les enjeux académiques et économiques à retirer d'une telle situation: *"Pour les étudiants français, ils ont mis en place de véritables cellules commerciales pour réaliser au mieux le suivi et l'installation des étudiants"*,

ajoute Maxime Mori. Ce marché tient d'ailleurs pour lui d'une véritable hypocrisie: "Cette solution à l'étranger n'est possible que pour les étudiants les plus aisés. Cela coûte cher. En France, il y a des agences commerciales qui gèrent tous les aspects de cette transhumance. On en perçoit certains signes chez nous. Nous y sommes attentifs."

### **Le phénomène devrait s'aggraver**

Les Belges n'y sont évidemment pas les seuls. Avec eux, les Français et les Tunisiens, notamment, constituent un contingent de 3.000 étudiants francophones. Les étudiants qui se sont lancés dans l'aventure n'y voient que des avantages: moins d'étudiants au cours, plus de travaux pratiques dès le début même si tout cela a un prix: 30.000 euros pour une formation complète de six ans.

Pour Quentin Lamelyn, président du Comité interuniversitaire des étudiants en médecine, la situation est à surveiller dans les prochains mois: "Une vingtaine de futurs médecins sont partis cette année de Belgique pour la Roumanie. D'autres suivront inévitablement." Il faudrait distinguer selon lui deux profils d'étudiants principalement: ceux qui commencent leur étude et ceux qui veulent y poursuivre une spécialisation. Mais il relève aussi une autre explication du départ de nos étudiants que celle du graal du numéro Inami "étranger": "En Suisse, en Allemagne, en Scandinavie, ils sont de plus en plus nombreux à vouloir bénéficier de meilleures conditions de travail. C'est aussi pour cela que les Belges

vont se former à l'étranger. Ils veulent une autre qualité de vie pour les stages et les gardes dans leur spécialisation et des horaires plus normaux." Lui vit d'ailleurs aussi une situation très particulière: "Je suis diplômé de médecine dans quelques mois et je n'ai toujours pas de numéro Inami", précise-t-il alors qu'il a fait ses études en Belgique.

Jusque-là la situation était surveillée mais n'inquiétait pas plus que cela les autorités politiques. Pourtant, 2018, va être une année charnière, puisque

c'est l'année de la fameuse "double cohorte" pour les initiés. Concrètement plus de 1.800 étudiants francophones vont terminer leur master de médecine en même temps. Pour leur stage et la poursuite de leur formation, tous ces étudiants ne vont pas pouvoir être absorbés par le secteur médical belge. Inévitablement, ils seront un certain nombre à quitter le pays... En plus de ceux qui vont commencer leur étude en septembre 2018 et/ou qui auront échoué à leur examen d'entrée. Autant dire que la Roumanie, la Suisse et d'autres pays scandinaves notamment vont apprécier la qualité des futurs médecins belges et leur pouvoir d'achat pendant six ans ou plus.

En Belgique, sur le terrain, les patients découvrent aussi l'impact de cette évolution à l'hôpital ou chez leur médecin généraliste. Même si on ne peut pas comparer la situation à la crise des vocations de l'Église et au phénomène des curés d'importation, aujourd'hui, sans que le patient ne s'en rende toujours compte, près de 10 % des médecins étrangers chez nous sont Roumains. Ils sont plus de 600 à présent. Et ils ne sont pas les seuls. Si le nombre de médecins étrangers inscrits à l'Inami avec un diplôme belge est passé de 4,8 % à 6,59 % en 2015. Ceux qui ont suivi leurs études à l'étranger sont passés dans le même temps de 10 % à 21 %. "C'est un paradoxe fou de devoir aller faire ses études à l'étranger pour rentrer avec un numéro Inami non belge. Près de 40 % des numéros Inami de 2015 avaient été accordés à des médecins étrangers", ajoute Quentin Lamelyn, consterné.

La France aujourd'hui connaît une situation comparable. Récemment le Conseil national de l'ordre des médecins (Cnom) y a rendu publique une analyse fouillée de la situation, aussi bien dans les hôpitaux qu'en ville. "Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la France compte 26.805 médecins titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger." Chez nous, que faire? Arrêter le numerus clausus? "Peut-être arrivera-t-on un jour à

*une forme de tronc commun de la santé que l'on réclame depuis tant d'années avant que les étudiants ne se spécialisent. On cherche tellement de médecin encore aujourd'hui dans les PMS, la médecine du travail, dans la prévention de la santé... les pénuries sont partout", se désespère, la présidente de la Commission fédérale de la santé à la Chambre, Muriel Gerken.*

Une autre solution serait en cours d'élaboration du côté de certains doyens et responsables politiques de la majorité fédérale: accoler à l'obtention d'un numéro "Inami-étranger" la réussite d'un cours sur "le financement et organisation des soins de santé en Belgique." Ce cours existe déjà dans certaines universités. "Il serait logique que des étudiants belges ou non, provenant de l'étranger, apprennent la bonne gestion de nos soins de santé avant d'avoir la permission d'y pratiquer", nous dit-on. Les étudiants belges de Roumanie, Suisse ou ailleurs ne sont peut-être finalement pas au bout de leur peine... ✱

## Pourquoi le numerus clausus?

**T**out commence dans les années 1980 et 1990, alors que le nombre de médecins augmente un peu plus chaque année. Face à ce constat, mais aussi poussé par certains lobbies, le gouvernement fédéral redoute une explosion des dépenses publiques liées au remboursement des consultations et prescriptions. Il entend en outre diminuer l'offre de soins de santé en limitant le nombre de médecins possédant un numéro Inami et ainsi réduire les dépenses publiques. En 1997, le contingentement du nombre de médecins et de dentistes est mis sur pied.

**“Je me suis renseignée auprès de quelques étudiants français sur place qui m'ont vanté la qualité de vie et des cours.”**

## Pénurie wallonne

**À différents niveaux, dans les dix ans, de nombreux villages pourraient manquer de médecins.**

**P**armi les 229 communes rurales de Wallonie, plus de six sur dix font face à une pénurie de généralistes. En 2025, seulement 43 % des médecins francophones qui partiront à la retraite seront remplacés. À titre d'exemple, en province de Namur, 11 communes sont considérées en pénurie. Même le Brabant wallon sera touché. En 2022, on y comptera 24 communes en pénurie, dont Braine-l'Alleud, Villers-la-Ville, Hélécinne, Orp-Jauche et Ramillies en pénurie grave.